

Organisation des fêtes de fin d'année en établissement

—

Cabinet de Brigitte Bourguignon Réunion du 01 décembre 2020

Remontées des fédérations et de l'Uniooss

- **Acceptabilité des mesures et restrictions :**
 - Très compliqué et encore plus depuis les assouplissements mis en place pour la population générale
 - Equilibre compliqué du fait du risque sanitaire, mais constat partagé : si les privations sont trop strictes pour les résidents, les effets psychologiques seront sévères
 - Attente de mesures spécifiques concernant les fêtes de fin d'année
 - Attente de consignes (partagé par l'ensemble des fédérations), mais attention, pas de consignes extrêmement rigides et restrictives

- **Organisation des fêtes de fin d'année :**
 - Position des établissements liée à la situation sanitaire de l'établissement ; les établissements, ayant ou ayant eu des cas de Covid, sont plus réticents à desserrer les restrictions
 - Importance de questionner le choix des résidents et accent à mettre sur la recherche de consentement => Importance de la présence de psychologues dans les établissements pour accompagner ce recueil de consentement, notamment
 - Importance de reconnaître les droits des résidents, au même titre que chaque citoyen – les résidents doivent pouvoir être traités de la même manière que n'importe quel citoyen
 - Les directeur.rice.s sont actuellement très sollicités par les résidents et les familles pour l'organisation des fêtes de fin d'année et il est donc urgent de clarifier ce que seront les fêtes de fin d'année pour les établissements
 - Souhait d'autoriser les sorties de manière globale : Il ne peut y avoir d'interdictions de sorties
 - Ce qui est remonté, c'est le besoin de sortir et fêter Noël avec ses proches
 - Ce qui est remonté ce sont les besoins spécifiques des personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée, que ce soit en termes de compréhension des restrictions mais également en termes d'acceptation ; conséquences des mesures en particulier sur ces résidents
 - Question relative aux résidents positifs : quelles mesures pour les fêtes de fin d'année ?

- **Propositions :**
 - Invitation des proches à un repas au sein de l'EHPAD avec les résidents, avec un espace suffisant de distanciation (si place insuffisante – 2 services ou invitation le midi ou le soir)
 - Encadrement des visites avec une jauge de visiteurs possibles plus importante pendant les congés de fin d'année (possibilité de TAG)

- Si le résident souhaite sortir ou passer quelques jours en famille : charte pour le résident et les proches – recommandations fortes faites aux proches de se faire tester (test RT PCR semble + fiable...) avant l'accueil de leur proche
- Si choix de sortie /visite en familles, au retour, le résident est considéré comme nouveau résident ou comme un sortant d'hospitalisation -> protocole avec confinement en chambre s'applique (l'idée ici est de bien lui expliquer les conditions de sa sortie et de son retour sur l'établissement) – Attention, il s'agit de propositions en vue de permettre les sorties...
- Car attention aux mesures prises en cas de sortie et qui pourraient freiner un certain nombre de résidents (isolement, tests...)
- En interne de l'établissement, développer les temps d'animation et d'activités traditionnels, lors des fêtes de fin d'année, mais en gardant bien à l'esprit qu'ils ne remplacent pas le temps passé avec les proches

Réponses du cabinet

- A bien pris note des besoins et des attendus concernant l'organisation des fêtes de fin d'année :
 - Besoin d'un document pas trop injonctif mais qui guide les établissements dans leurs prises de décision
 - Besoin d'indications sur les jauges (nombres de visites en simultanée, nombre de convives...), dans un contexte où un assouplissement des mesures est demandé
- Le cabinet va donc revenir vers nous avec des propositions
- **Dans l'intervalle, si nous disposons de protocoles nous pouvons utilement les transférer afin de guider les travaux du cabinet**